Compréhension écrite - 2e année

1. Dans quelle région de France se trouve la ville du Vésinet ?  
   En Ile-de-France, département des Yvelines. Le Vésinet est une ville de 16 000 hab. dont le maire est UMP. J’adore me promener **au Vésinet**, dans cette ville qui s’appelle **Le Vésinet** (attention à l’article du nom propre) et dont les habitants s’appellent les **Vésigondins**.
2. Que signifie « lire à voix haute » ?  
   Lire un texte en parlant. Contraire : lecture muette. Parler à voix basse signifie parler discrètement, peut-être pour ne pas être entendu du voisinage.
3. Qui est Maïté Beuche ?  
   Maïté Beuche est la présidente de la bibliothèque sonore du Vésinet
4. Qui est Odette Cuvillier, que fait-elle pour la bibliothèque ?  
   Odette Cuvillier fait partie des « donneurs de voix ». Elle enregistre des livres bénévolement pour la bibliothèque sonore du Vésinet.
5. Qui sont les *audiolecteurs* ?  
   Des personnes ne pouvant pas lire les livres : malvoyants, non-voyants (aveugles), handicapés moteur à plus de 80%. Ils accèdent à la lecture grâce à l’enregistrement audio des livres.
6. En quoi la bibliothèque du Vésinet est-elle différente des autres ?  
   Les lecteurs ne lisent pas, les livres sont disponibles en CD ou MP3, le prêt peut s’effectuer par courrier, le nombre de livres empruntés est illimité.
7. Existe-t-il des échanges entre les bibliothèques du réseau ?  
   Oui. Les 120 structures partagent leur catalogue de 350 000 titres.
8. Comment fonctionne cette bibliothèque (tarifs, nombre de livres empruntables, support, diffusion, nombre d’ouvrages disponibles, etc.) ?  
   Inscription : sur certificat médical  
   Emprunts et retour : sur place ou par courrier (en franchise postale), en CD audio ou mp3.  
   Gratuité. Pas de limite en nombre d’emprunt, et en durée de prêt.
9. Trouve-t-on des journaux et des bandes dessinées dans cette bibliothèque, pourquoi ?  
   Non, les journaux nécessiteraient un enregistrement quotidien ; les images des bandes dessinées sont difficiles à rendre à l’oral.
10. En quoi les nouvelles technologies ont-elles été bénéfiques à la bibliothèque ?  
    Des cassettes on est passé aux CD audio puis au CD de fichiers MP3. Plus besoin de montagnes de colis.  
    Par contre, l’envoi par messagerie électronique ne semble pas adapté à un public déficient visuel.
11. Les nouvelles technologies ont-elles été facilement acceptées par les bénévoles ?  
    Pas par les « donneurs de voix » les plus âgés comme Odette Cuvillier, habitués aux cassettes.

A consulter : [www.advbs.fr](http://www.advbs.fr) : site de l’ADV - [www.levesinet.fr](http://www.levesinet.fr)  : le site de la ville du Vésinet - [www.litteratureaudio.com](http://www.litteratureaudio.com)  : littérature française en livre audio – [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr) : Bibliothèque Nationale de France - [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)  : livres électroniques